



Une nouvelle offre de formation en médecine à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac

L'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac va maintenant accueillir des étudiantes et étudiants pour leur externat longitudinal intégré (ELI). La première étudiante, Amélie Pelletier, y a commencé sa formation le 31 octobre. Son séjour à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac va se poursuivre jusqu'au 7 mai 2023. Elle continuera par la suite son ELI à Rivière-du-Loup au Centre hospitalier régional du Grand-Portage du 8 mai au 17 septembre 2023.

L'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac offrira aux futures et futurs

médecins en formation une exposition clinique continue, que ce soit en chirurgie, en médecine interne ou en obstétrique. Les étudiantes et étudiants auront aussi la possibilité de suivre des usagers durant leur parcours de soins. Contrairement à l'externat traditionnel qui se déroule principalement dans les hôpitaux de Québec, l'externat longitudinal intégré permet une période d'apprentissage d'un an presque entièrement en région. Cette formation propose une expérience clinique précoce et

continue en médecine familiale tout en donnant accès à d'autres spécialités médicales. En plus des établissements de Notre-Dame-du-Loup, l'Hôpital régional de Rimouski et l'Hôpital de Matane accueillent des étudiantes et étudiants à l'ELI et d'autres centres hospitaliers du Bas-Saint-Laurent devraient faire de même au cours des prochaines années.

Journée internationale des personnes handicapées

Le 3 décembre prochain sera la Journée internationale des personnes handicapées. Cette journée rappelle l'importance de rendre nos communautés plus accessibles, équitables et inclusives.

Les personnes handicapées rencontrent encore des obstacles qui nuisent à leur participation sociale, mais il est possible de mettre en place des solutions simples et concrètes. Parce que mieux accueillir les personnes handicapées, ce n'est pas si compliqué!

N'hésitez pas à [consulter le plan d'action](#) de notre organisation à l'égard des personnes handicapées. Pour de l'information ou pour découvrir des idées pour contribuer à bâtir une société plus inclusive, visitez le ophq.gouv.qc.ca/jiph.

Les membres du comité de travail et la Direction des programmes DI-TSA-DP, responsables du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées du CISSS du Bas-Saint-Laurent

12 jours d'action contre les violences faites aux femmes

Du 25 novembre au 6 décembre 2022 a lieu une nouvelle édition des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Des groupes de femmes de toutes les régions du Québec uniront leurs voix pour sensibiliser la population au phénomène des violences faites aux femmes par le biais d'activités variées et de prises de parole. C'est ainsi sous le thème de « Transformer pour guérir, guérir pour transformer :

Déracinons les violences » que différents messages seront diffusés aux quatre coins de la province.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent prend également position pour contrer les violences faites aux femmes incluant la violence conjugale. Pour ce faire, une cinquantaine d'intervenants suivront la formation *Connaître, détecter, intervenir* d'ici le 31 mars 2023.

Nous vous invitons également à consulter l'outil d'intervention psychosociale auprès des personnes victimes de violence conjugale vivant dans un contexte de vulnérabilité : intervenonsenviolenceconjugale.santesaglac.gouv.qc.ca.

Faites partie du changement!

Nomination de gestionnaires de proximité

La présidence-direction générale du CISSS du Bas-Saint-Laurent annonce les nominations de cinq directeurs adjoints exécutifs et de deux coordonnateurs exécutifs. Celles-ci s'inscrivent dans une volonté gouvernementale et de la haute direction du CISSS du Bas-Saint-Laurent de mettre en place une gestion de proximité, en étroite collaboration avec les directeurs hiérarchiques actuels. Dans le cadre de leurs mandats, ces directeurs et coordonnateurs devront notamment assurer une vigie et une vision globale des services de proximité au sein de leur territoire, tout en favorisant une meilleure coordination locale des soins de santé et de services sociaux, et ce, dans le respect des trajectoires de soins et services en vigueur. Ces gestionnaires de proximité relèveront directement de la présidence-direction générale.

Les nouveaux directeurs adjoints exécutifs sont :

- Monsieur Pascal Lamarre, Kamouraska;
- Madame Isabelle Lévesque, Rivière-du-Loup-Les Basques;
- Madame Isabelle Tremblay, Témiscouata;
- Madame Mélanie Potvin, Rimouski-Neigette-La Mitis;
- Monsieur François Dubé, La Matanie.

Le poste de directeur adjoint exécutif pour La Matapédia demeure à combler et les démarches de recrutement sont en cours. Par ailleurs, les deux nouveaux coordonnateurs exécutifs sont :

- Madame Renelle Lévesque, Rimouski-Neigette-La Mitis;
- Monsieur Daniel Tobien, Rivière-du-Loup-Les Basques.

L'entrée en fonction de ces gestionnaires de proximité se fera au cours des prochaines semaines.

Vaccination contre la grippe

Il est toujours possible de vous faire vacciner contre la grippe saisonnière, et ce, gratuitement.

Vaccination avec rendez-vous
Dans un des sites de vaccination populationnels du Bas-Saint-Laurent : portal3.clicsante.ca

Pour plus d'informations
Visitez le grippe.cissbsl.com.

Paiement des congés de maladie accumulés au 30 novembre 2022

Cette année, le paiement des jours de maladie accumulés et non utilisés au 30 novembre sera traité sur la paie 2022-18 (du 20 novembre au 3 décembre) qui sera déposée le 15 décembre 2022, et ce, sur un relevé de paie distinct de la paie régulière.

Si vous avez une banque maladie négative, il n'y aura pas de

récupération. Cette dernière va se récupérer sur l'accumulation de votre nouvelle banque maladie.

Il est possible de connaître le solde de votre banque maladie dans Logibec. Pour plus de détails, [consultez la nouvelle intranet du 24 novembre dernier.](#)

Modification du mode de communication des demandes de services d'hygiène, salubrité et de buanderie dans Octopus

Désormais, lorsque vous aurez à faire une demande concernant les services d'hygiène, salubrité et de buanderie, vous devrez utiliser Octopus selon les choix suivants :

Services d'hôtellerie (DST) >
Site > Type de demande >...

IMPORTANT : Ce changement de procédure s'applique uniquement

pour le personnel demandant des services ponctuels qui demandent une approbation du gestionnaire. Pour les demandes cliniques quotidiennes, le mode d'opération demeure le même.

Pour plus de détails, [consultez la nouvelle intranet du 23 novembre.](#)

Sondage sur la mobilisation d'Agrément Canada : les résultats sont disponibles!

Du 4 au 29 avril dernier, c'est l'ensemble des employés, gestionnaires et résidents en médecine qui étaient invités à répondre au sondage. Nous avons eu 1 601 répondants pour notre CISSS.

Les résultats sont maintenant disponibles. Nous vous invitons à les consulter [dans la nouvelle intranet du 24 novembre dernier.](#)

Une prochaine étape consistera en l'analyse de ces résultats par direction afin de cibler les possibilités d'amélioration.

Merci à toutes et à tous pour votre participation!

L'équipe d'amélioration continue

Directives sur les décorations de Noël

La Direction de la logistique tient à vous rappeler que certaines décorations sont interdites en raison du risque d'incendie qu'elles peuvent générer.

Selon la réglementation en vigueur, l'utilisation d'arbres naturels ou de toute autre matière végétale à l'intérieur de nos installations est interdite. De plus, selon les exigences de la Régie du bâtiment, les décorations doivent porter un sceau de certification

d'homologation reconnu (UL, ULC, CSA). En effet, les matériaux certifiés garantissent un risque très faible de propagation de la flamme et de la fumée.

Il est important avant d'installer les décorations de s'assurer que l'endroit choisi ne compromette pas le fonctionnement des mécanismes de protection incendie et n'obstrue pas les bouches de ventilation.

Allègement de certaines mesures

À la suite de l'adoption du décret 1718-2022, apportant des allègements à l'arrêté ministériel 2022-033 en matière de vaccination et de dépistage pour le personnel du RSSS, les mesures suivantes prennent fin :

- L'obligation vaccinale des intervenants du secteur de la santé et des services sociaux;
- Les dépistages obligatoires pour les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux non adéquatement protégés.

Vous n'avez donc plus à vous assurer de fournir à votre gestionnaire les preuves de dépistage requises par le passé.

Pour le personnel suspendu ou retiré du travail en lien avec un refus de se faire vacciner ou un défaut de se conformer aux dépistages obligatoires, votre gestionnaire ou son représentant entrera en contact avec vous afin d'établir la marche à suivre encadrant votre retour possible au travail.

Devenir bénévole auprès des aînés

Le Service de bénévolat du CISSS du Bas-Saint-Laurent recherche des bénévoles pour accompagner les résidents et usagers dans différentes activités offertes dans nos installations, incluant les futures maisons des aînés et alternatives du Bas-Saint-Laurent.

Les bénévoles offrent une présence amicale et réconfortante pour la clientèle et permettent aux intervenants et

aux familles d'offrir un plus grand nombre d'activités de loisir et de détente.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou si vous connaissez des personnes intéressées à faire partie de notre équipe de bénévoles, il suffit de remplir le formulaire en ligne au cisssbsl.com/benevole ou de communiquer avec nous au 1 833 734-0136.

Nomination de la directrice médicale et scientifique de la recherche

Nous sommes heureux de vous annoncer la nomination de la Dre Isabelle Fortin à titre de directrice médicale et scientifique de la recherche pour le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Elle est entrée en fonction aujourd'hui 21 novembre 2022.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de la recherche et nous lui assurons

notre entière collaboration dans la réalisation de son mandat. Vous pouvez joindre la Dre Fortin par courriel : isabelle.fortin.med@ssss.gouv.qc.ca.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions au CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Rappel concernant les stationnements

Les membres du personnel doivent enregistrer leur véhicule sur la plateforme de la SPAQ à l'adresse suivante : cisssbsl.spaq.com

Pour vous aider :

- Question 1 :** cliquez sur *Non, je n'ai pas de contrat*;
Question 2 : choisissez le CISSS du Bas-Saint-Laurent.

